Extrait du site Internet du Parc national de la Guadeloupe
http://www.guadeloupe-parcnational.com/?Le-CarSpaw

Le CarSpaw

LE PARC EN ACTION - Les relations internationales

Date de mise en ligne : mercredi 7 juillet 2010

Description :

Centre d'Activité Régional pour les aires et les espèces spécialement protégées

Parc national de la Guadeloupe

Copyright © Parc national de la Guadeloupe

Centre d'Activité Régional pour les aires et les espèces spécialement protégées

La Convention de Cartagena adoptée en mars 1983 par les États de la Caraïbe pour la protection et la mise en valeur de la Mer des Caraïbes est déclinée par trois protocoles opérationnels thématiques. L'un d'eux, le protocole SPAW (Specially Protected Areas and Wildlife) relatif à la biodiversité marine et côtière a été signé en janvier 1990.

Il a pour objectifs :

- la protection, la préservation et la gestion durable des zones qui présentent une valeur écologique particulière,
- la protection des espèces sauvages menacées ou en voie d'extinction et la gestion durable des espèces.

La mise en oeuvre de la Convention et de ses protocoles est coordonnée par l'unité régionale du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, assistée de Centre d'Activités Régionaux hébergés et financés par des pays signataires de la Convention. La France a ainsi proposé d'accueillir le Centre d'activités régional pour le protocole relatif aux espèces et aires spécialement protégées (SPAW), ou CAR-SPAW, qui est installé en Guadeloupe depuis 2000.

L'objectif est de mettre à profit les compétences et la technicité en matière de protection de l'environnement des acteurs de Guadeloupe (Parc national, Direction régionale de l'environnement) afin de contribuer à la protection de l'environnement dans la vaste région Caraïbe à travers les actions de coopération régionale engagées par le CAR dans le domaine de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes (récifs coralliens, mangroves) et des espèces (tortues, cétacés, oiseaux, lutte contre les espèces envahissantes), mais aussi par son intermédiaire de renforcer les liens entre la Guadeloupe et les acteurs de la biodiversité caribbéens pour profiter de leurs expériences et monter des projets communs.

Depuis 2009, c'est le Parc national de la Guadeloupe qui héberge et porte le CAR-SPAW. La coopération régionale initiée par le Parc national de la Guadeloupe s'intègre dans les objectifs et les thématiques du CAR-SPAW, puisqu'elle a pour vocation de s'adresser à plusieurs pays de la Caraïbe pour approfondir les échanges scientifiques autour du milieu marin et de ses occupants, notamment en relation directe avec le lamantin, les récifs coralliens et la création d'un sanctuaire pour les mammifères marins.